

LA DEB : DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS

LA DES : DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE SERVICES

OBJECTIFS

Sensibiliser les participants sur les règles liées aux DEB et aux DES, connaître les modalités de dépôt de ces déclarations

PUBLIC

Dirigeants, responsables comptables, financiers, export, commerciaux, logistiques de PME/PMI ou de grandes entreprises engagées à l'international

PRÉREQUIS

Aucun

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Étude de cas concrets
Formation en groupe en présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM

ACQUIS

Maîtrise de la Déclaration d'Echanges de Biens et de Services



LIEU/ DATE

BEAUVAIS

05/05/2023

1 JOURNÉE
(soit 7 heures)

540€
/PERSONNE

INTRODUCTION

- Rappel du cadre réglementaire (nouveautés au 1er janvier 2022)
- Champ d'application
- Définition du redevable
- Période de référence
- Sanctions

LE CONTENU D'UNE DECLARATION D'ECHANGES DE BIENS (Nouveautés au 1er janvier 2022)

- Données communes à tous les articles d'une déclaration
- Données variables : enquête statistique et état récapitulatif

LES MODALITES DE TRANSMISSION DE LA DECLARATION D'ECHANGES DE BIENS (AU 1ER JANVIER 2022)

LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

- Le cas des ventes à distance
- Les opérations triangulaires
- Les stocks en consignation
- Le cas du travail à façon
- Les retours et remplacements de marchandises
- Les régularisations commerciales
- Les rectifications de la DEB

LA DECLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES